



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal,
agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.
Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes
Comité Départemental de l'Ain

Siège Social : 67 Avenue Jean Jaurès - 01000 Bourg en Bresse

Entrée 1 boulevard Jules Ferry

N° SIRET 441 197 480 00029 -- Code APE 9312Z

Compte-rendu de la réunion du Comité directeur du 07/01/2023
13ème réunion du mandat.

Membres présents, par ordre alphabétique :

BOUVARD J., CARNEIRO DA SILVA D., DIDIER N., GAILLETON S.,
GERMAIN M., JEANPERRIN É., LACROIX J-C., MALLET G., MOYNE-BRESSAND M.,
ROCHY J-P., SABELLI G., TRILLIAT G., VERNE JF., VIOLLET É.

Membre excusé : BIGOT R.

L'ordre du jour était le suivant :

- approbation du CR de la réunion du 06/12/2022,
- lecture courriers + mails,
- point sur les renouvellements de licences,
- point financier,
- retour sur le Congrès régional,
- retour sur le Congrès national,
- règlement du tir de précision,
- CDC / Coupe de France,
- questions diverses.

Le CR de la réunion du 6 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Le Secrétaire général précise qu'il n'a jamais édité de P.V, mais rédigé des **comptes-rendus**, tant en réunion de **Comité directeur** qu'en **Assemblée générale du Comité départemental**, en rappelant qu'il y a une grande différence entre « procès-verbaux, comptes-rendus et rapports », même si les trois termes sont utilisés, **souvent à tort**, pour désigner l'une ou l'autre de ces rédactions.

Il ajoute qu'il ne changera pas sa méthode de travail et que si cela dérange, la place peut être libre très rapidement.

Alors, comme il est dit, à bon entendeur.....

Les courriers et courriels sont en annexe de ce compte-rendu.

Au 7 janvier 2023, 1918 licences ont été renouvelées, laissant apparaître un non-renouvellement de 853 licences par rapport à la saison 2021-2022.

Ce chiffre devrait diminuer rapidement, avec l'arrivée prochaine des championnats 2023.

3 Clubs n'ont pas renouvelé leur affiliation, 1004-1012-3025. Ces trois Clubs totalisaient 24 licences en 2022.

La Trésorière nous présente le point financier à l'aide du vidéoprojecteur, source d'économie, de papier, de frais de photocopies et d'électricité.

Les recettes s'élèvent à 73850€, pour des dépenses de 7000€.

Le Président du CD 01, le Secrétaire et JF Verne ont assisté à l'A.G du Comité régional, qui n'amène aucun commentaire, autre que la non-participation des cadets au championnat de tir.

Le Président et le Secrétaire ont également assisté au Congrès national, et là encore aucune remarque particulière, autre que le volte-face du Président de la FFPJP, quant au championnat CDC-CRC et CNC féminin.

Depuis nous avons reçu une nouvelle note, nous précisant les trois phases de jeu.

La note vous est transmise en pièce jointe à ce compte-rendu, vous pourrez l'imprimer et la porter à la connaissance de vos équipes féminines engagées dans ce CDC.

Questions diverses, qui en fait ne sont pas des questions mais des informations.

- Le 4 février 2023, aura lieu au Siège du CD 01 une formation discipline.

Tous les Membres de cette Commission devront y participer.

Le Président de la Commission à la charge de les convoquer.

Actuellement il manque des **Membres extérieurs** dans cette Commission, ce qui ne lui permet pas de fonctionner normalement et légalement.

Il est urgent que des volontaires l'intègrent.

Pour ce faire, adresser un courrier au Président du CD 01, avec nom, prénom, n° de licence, Club, adresse postale, adresse courriel, n° de téléphone et signature.

- Le 25/02/2023, les arbitres seront convoqués pour une mise à niveau annuelle et **obligatoire**. Seront invités à cette réunion, en tant qu'auditeurs libres les 3 Personnes candidates à l'examen d'arbitre départemental, **sans obligation de participation**.

- Le 18 mars une formation au contrôle d'alcoolémie sera organisée au Siège du CD 01 par le Médecin du Comité régional, si celui-ci est disponible à cette date. Dans le cas contraire il nous faudra trouver une autre date, dans un calendrier déjà très chargé.

- Les 3 Personnes candidates à l'examen d'arbitre départemental seront convoqués pour un stage de formation, **de 2 jours** suivi de l'examen proprement dit, par le responsable de la Commission régionale d'arbitrage.

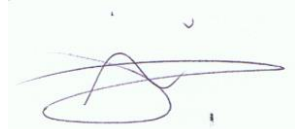
Les frais de formation s'élèvent à **60€ par personne** hors frais de déplacement, de restauration et d'hébergement.

Le Comité prendra les frais de la formation à sa charge, **si le candidat réussit l'examen**, les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement restant à la charge des candidats.

Le 15 janvier 2023 JF Verne aidera le CD 01 du sport adapté à l'organisation du championnat départemental, (scindé en deux), à Belley, le 22 février 2023 JC Lacroix le fera à la Burgienne.

La prochaine réunion du Comité directeur aura lieu le 18 février 2023 au Siège.

Le Président du CD 01 FFPJP



Nicolas DIDIER

Le Secrétaire général



Georges MALLET

Lecture mails + courriers, réunion du 07/01/2023

- 05/01/23 : DTN : stage à Douai : Maxime Bonnin et Julien Lacroix sont qualifiés pour le deuxième stage équipe de France espoir ;
- 05/01/23 : William Roux (FFPJP) : questionnaire sur les dates de formation ;
- 05/01/23 : Christophe Arzac : info sur dossier habilitation formation BF1 (14 -15 janvier à Bourg) ;
- 04/01/23 : René Evrard : calendriers des CRC 2023 (vétérans (Nantua + St Genis de Pouilly), féminins (Pont de Vaux, Burgienne, Miribel), open (Nantua 1 et 2, Peronnas, Miribel Montluel) et provençale (Pont de Vaux)) ;
- 04/01/23 : CDOS 01 : formation Casico ;
- 04/01/23 : Christophe Arzac : Formation BF2 en AURA (13 au 15 octobre) ;
- 04/01/23 : William Roux : résultats BF3 ;
- 03/01/23 : Roselyne Bigot : nombre d'équipes en CDC et Coupe de France ;
- 03/01/23 : FFPJP : classements par points 2022 (CD 01 finit 32^{ème}) ;
- 01/01/23 : Bilan licence au 31/12/22 : 1 857 licenciés ;
- 01/01/23 : FFPJP : prolongation inscription à la coupe de France des clubs provençale (3 clubs dans le 01) ;
- 28/12/22 : Mail de Fareins pour validation d'un concours ;
- 26/12/22 : modification d'une date de CDC du 4 juin au **3 juin** ;
- 26/12/22 : Frédéric Delaune : annulation du trophée des arbitres Aura ;
- 24/12/22 : Club De Valserhône : envoi inscription CDC et coupe de France + courrier ;
- 23/12/22 : compte rendu de la commission jeunes du 21/12/22 ;
- 22/12/22 : Jocelyne Bouvard : calendrier du CD 01 ;
- 22/12/22 : FFPJP : mise à jour de la nouvelle version de Gestion concours ;
- 21/12/22 : FFPJP : composition des groupes de la coupe de France (32^{ème} de finale) ;
- 20/12/22 : Relevé de décisions de l'Aura suite congrès régional (calendrier 2023) ;
- 20/12/22 : FFPJP : note sur les CDC féminins ;
- 19/12/22 : Trévoux : participation du club de Trévoux au Pétanque Tour en lieu et place de l'étape de Master ;
- 14/12/22 : DTN : subvention ANS – PSF ;

Plusieurs échanges entre Gabriel Sabelli, Georges Mallet et Nicolas DIDIER pour le règlement de championnat de tir ;
Plusieurs demandes de courriers d'affiliation des clubs ;
Plusieurs vœux ;